

Modalités de tarification CLSH et CLAE

Année Scolaire 2018/2019 (applicables au 03 septembre 2018)

1 - Adhésion : Une adhésion familiale annuelle de 7 € par année scolaire sera facturée pour toute présence de votre enfant au CLAE (y compris la pause méridienne) ou au CLSH.

2 – Mode de tarification :

⇒ **Allocataires CAF :** Afin de déterminer votre tarif, nous communiquerons **votre numéro allocataire CAF et le nom de l'allocataire.** Sans ces éléments, nous appliquerons les tarifs de la TF (tranche maximum).

Tranche de Tarification pour les allocataires CAF :

- TA pour les QF compris entre 0 et 499 €
- TB pour les QF compris entre 500 et 700 €
- TC pour les QF compris entre 701 et 900€
- TD pour les QF compris entre 901 et 1100€
- TE pour les QF compris entre 1101 et 1499€
- TF pour les QF supérieurs à 1500 €

Mise à jour des QF CAF au 02/09/2018, non modifiables en cours d'année scolaire.

⇒ **pour les affiliés MSA et autres régimes :** nous fournir justificatif d'affiliation. Sans ce justificatif, nous appliquerons les tarifs de la TF (tranche maximum).

3 – Les tarifs CLAE Florentin/Aussac, Lagrave, Marssac et Terssac :

CLAE (accueil périscolaire)		Tarif journée (matin et/ou soir)	Forfait mensuel (≥ 13 jours/mois)	Tarif pause méridienne (sans repas, par jour)
Allocataires CAF DU TARN	TA	2,15€	19€	0,75€
	TB	2,15€	19€	0,75€
	TC	2,40€	21€	0,80€
	TD	2,40€	21€	0,80€
	TE	2,65€	23€	0,80€
	TF	2,65€	23€	0,80€
MSA et autres régimes (sur justificatifs)		2,40€	21€	0,80€

⇒ Tarif journée = 1 enfant venant le matin et/ou le soir.

⇒ Forfait mensuel = 1 enfant présent 13 jours et plus sur le mois

⇒ Repas à commander auprès de votre mairie

4 - Les tarifs du Centre de Loisirs :

Centre de loisirs CLSH (mercredi et vacances)		Mercredi site de Marssac et Vacances tous sites : journée (sans repas)	Mercredi site de Marssac et Vacances tous sites : demi-journée (sans repas)	Mercredi site de Lagrave : journée* (sans repas)
Allocataires CAF DU TARN	TA	2€	1,5€	1,80€
	TB	3€	2€	2,50€
	TC	5,95€	3€	3,40€
	TD	7€	3,60€	4€
	TE	8,80€	4,60€	5€
	TF	10€	6€	6,20€
MSA (aides non déduites et autres régimes (sur justificatif))		10€	6€	5€

*A partir de 11h 30

Prix du repas (tarif en vigueur au 03/09/18) : 3,80 €

Ces tarifs s'appliquent aux enfants des communes :

- Florentin/Aussac – Lagrave – Marssac – Terssac
- Communauté d'Agglo. Gaillac – Graulhet
- Castelnau de Lévis (sur accord de la Mairie)

Pour les autres communes : majoration de 4€/jour et 2€/ demi-journée (vacances et mercredi)

IMPORTANT : Pour les adhérents MSA, une réduction par journée ou ½ de présence sera effectuée, pour les mercredis et vacances scolaires sur présentation du « PASS MSA ».

5 – Facturation mensuelle : En période scolaire, pour les enfants scolarisés sur Florentin, Lagrave, Marssac et Terssac, les factures seront distribuées dans les cartables. Merci de vérifier régulièrement le cartable de votre enfant et de demander un duplicata par mail si nécessaire (facturation@clesdeschamps.fr)

6 – Règlement aux échéances par virement bancaire (RIB mentionné sur facture, préciser LE NOM DE VOTRE ENFANT), chèque, espèces (appoint), chèques ANCV et CESU (papier).

7 – Contact

Siège de l'association ☎ 05 63 81 51 02 (matin)

Direction de l'association: Mme COSTES

Secrétariat/Facturation : Mme HOUBART

facturation@clesdeschamps.fr

Site internet : clesdeschamps81.fr